



TransGenze Actu

Mars 2004 — N° 03/04 — 2€

« Le respect de la personne humaine se fonde sur son caractère irremplaçable. »

Philosophe et mathématicien français - Blaise Pascal

Extrait des Pensées



L'actualité ne désempite pas !

Le mois de mars s'annonce capital pour la population LGBT, du fait de l'action menée par le gouvernement brésilien auprès de l'ONU.

Pour vous donner à comprendre l'importance de cet événement majeur qui va peut-être se produire, nous publions, avec l'accord de l'ILGA-Monde, la version française du site «brazilianresolution» que l'Ilga a créé spécialement pour cette occasion.

Toujours lié à cette organisation internationale dont nous vous parlons de plus en plus dans **TGA**, vous pourrez découvrir le travail effectué par le groupe trans de l'Ilga-Europe dans un prochain bulletin.

Vous trouverez également dans le prochain bulletin le compte-rendu de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 21 février. Des changements significatifs

sont prévus tel que la limitation de nos activités, comme en témoigne notre planning en dernière page, ceci afin de consolider la structure, et surtout améliorer son fonctionnement interne, car beaucoup de dysfonctionnements doivent trouver une solution. Nous allons tenter d'y remédier cette année avec le nouveau Conseil d'Administration dont vous découvrirez la composition dans le prochain **TGA**.

Revenons au numéro de ce mois-ci et plus près du vécu des transgenres, nous vous proposons un petit article sur le Rorschach écrit par Béatrice, étudiante en psychologie et bénévole au **CARITIG**.

En effet, au vu des relations fréquemment explosives entre les transgenres et les psychologues, il m'a semblé intéressant de se poser et d'étudier ce sujet sans a priori.

Toujours pour répondre à

des questions fréquentes, nous avons élaboré une nouvelle fiche pratique sur les vaginoplasties, vous trouverez celle-ci en annexe.

Si les fiches pratiques ne donnent pas toutes les réponses à vos interrogations, elles sont malgré tout réalisées pour vous donner une base informative de qualité sur le sujet.

Toutefois ce n'est qu'en participant à la vie de l'association que vous pourrez accéder à une information plus détaillée. Rencontrer les médecins lors des réunions, pouvoir les interroger sur ce que vous ressentez reste le seul moyen pour obtenir des réponses correspondant exactement à vos questions.. Alors dans l'attente de vous rencontrer lors de l'une de nos activités, je ne peux que vous souhaiter une agréable lecture.

■ Armand Hotimsky,
Président et Fondateur
du **CARITIG**

Dans ce numéro :

Edito	1
Résolution de l'ONU	2
Rorschach	4
Info du Monde	5
Suite, résolution	6
Antennes Régionales	6
Sur CARITIG.Org	7
Rendez-vous sur le Chat	7
Planning des activités	8

Avec
TransGenze Actu :

- Fiche pratique sur les vaginoplasties

Résolution de l'ONU

Près de 80 pays incriminent encore les relations sexuelles entre personnes consentantes comme délit, passible de mort dans au moins 7 États. Birgit Hardt, Conseillère politique de l'ILGA-Europe.



En avril 2003, la délégation brésilienne auprès de la Commission des Droits de l'Homme des Nations unies a proposé une résolution historique prohibant la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle.

Cette résolution a été cosignée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède. Chypre, la Croatie, la Nouvelle-Zélande, la Serbie et le Monténégro, la Slovénie et la Suisse s'y sont ensuite ralliées. Soutenue par la Corée, le Japon, plusieurs pays latino-américains et d'Europe de l'est, elle a suscité une vive opposition de nombreux pays. Après un débat prolongé, la CDH des Nations unies a voté pour repousser le reste de la discussion sur la résolution à sa session de 2004, qui doit débuter en mars.

L'ILGA, l'Association Internationale Gay et Lesbienne, presse tous les gouvernements de faire de la protection des personnes LGBT une priorité lors de la prochaine Commission des droits de l'homme de l'ONU, en coparrainant cette résolution. L'ILGA suggère que la notion d'« identité de genre » soit incluse dans la version finale de la résolution qui doit être proposée à la CHR en mars prochain.

Les personnes LGBT dans le monde entier continuent de subir le harcèlement, l'humiliation, les violences verbales ou physiques en lien avec leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, réelles ou supposées. Cela va de la rhétorique homophobe, ou des violences par les agents publics tels que les policiers, jusqu'à la violence et le harcèlement par leurs propres communautés et familles. De nombreux États se font complices de la persécution des personnes LGBT. De nombreux gouvernements incitent ouvertement à la haine envers les personnes LGBT. Près de 80 pays incriminent encore les relations sexuelles entre personnes consentantes comme délit, passible de mort dans au moins 7 États.

Les personnes transgenres sont particulièrement exposées à la violence attisée par la haine, aux mauvais traitements et — dans certains cas — au meurtre. Elles sont visibles et vulnérables aux effets de la haine dans presque toutes les cultures, et sont confrontées quotidiennement aux pires violences infligées à ceux qui ne se conforment pas aux normes socialement imposées. En dépit de similitudes dans ces mauvais traitements, le terme « orientation sexuelle » est insuffisant pour protéger les personnes transgenres. Il est crucial d'inclure explicitement l'identité de genre comme base de protection, dans le

texte de la résolution. La non-inclusion serait, effectivement, en contradiction de fond avec le principe sous-jacent de la résolution, à savoir la condamnation de toutes les formes de discriminations et l'affirmation de l'universalité des droits humains.

Une résolution sur les droits humains, l'orientation sexuelle et l'identité de genre ne définirait aucun nouveau droit ni standard inédit. Elle réaffirmerait et insisterait sur les principes qui traversent de nombreux décisions et rapports des Rapporteurs spéciaux des Nations unies, des institutions conventionnelles et de la Commission des droits de l'ONU elle-même.

L'ILGA presse tous les gouvernements de contribuer activement à la résolution de l'ONU qui affirme l'universalité des droits humains et offre une protection à celles des personnes qui sont le plus vulnérables aux transgressions des droits humains. L'ILGA presse tous les gouvernements de travailler dans l'objectif d'une résolution ferme et claire : ne réduisez pas l'ambition du texte jusqu'à ce que toutes les protections qu'il offre soient rendues insignifiantes. Nous avons besoin d'une résolution qui réaffirme que les droits LGBT sont des droits humains.

Au-delà de l'aspect purement symbolique, ce serait un message clair de ce que la communauté internationale ne tolère plus la perpétuation de la violence, de la persécution et des mauvais traitements envers les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres.

■ Birgit Hardt, ILGA Europe.

Vous pouvez retrouver ce texte sur le site www.brazilianresolution.com mis en place par l'Ilga-Monde.

LES DROITS DES HOMOS RELEVENT-ILS DES DROITS DE L'HOMME ?

A la dernière session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le Brésil a présenté un projet de résolution intitulé « Droits de l'homme et orientation sexuelle » (E/CN.4/2003/L.92) dans lequel il affirme que la diversité sexuelle fait partie intégrante des droits fondamentaux universels tels qu'ils sont inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

C'est ainsi que 53 pays se réuniront à Genève en mars prochain pour débattre du texte, voter et déclarer par là publiquement s'ils croient que l'orientation sexuelle est un droit fondamental ou non.

Si elle est approuvée, la résolution n'aura sans doute pas de conséquences directes dans beaucoup de pays, mais elle constituera un message clair pour la communauté internationale comme quoi il n'est PAS juste de faire subir à quiconque une discrimination en raison de son orientation sexuelle. D'aucuns diront que tout cela ne les concerne pas mais nous croyons à l'ILGA que chacun d'entre nous peut faire beaucoup pour que notre voix soit entendue en mars à Genève.

La résolution fera l'objet d'un vote par les 53 pays membres de la Commission des droits de l'homme, mais les pays non-membres observateurs peuvent, à défaut de voter, intervenir dans le débat.

Il nous appartient de faire en sorte que les gouvernements n'éluent pas la question et se prononcent publiquement sur l'orientation sexuelle et les droits de l'homme.

Nous vous invitons ci-après à suivre un petit exposé en cinq étapes.

Étape 1 – La position de l'Ilga

L'ILGA compte plus de 400 organisations dans 90 pays de tous les continents et est à ce jour la seule coalition internationale LGBT se battant en faveur de l'égalité des droits.

En novembre dernier, à Manille, aux Philippines, les membres de l'ILGA, réunis à l'occasion de leur 22ème Conférence mondiale, ont décidé d'appuyer le projet de résolution présenté par le Brésil concernant les droits de l'homme et l'orientation sexuelle.

C'était la première fois que l'ILGA tenait son assemblée mondiale en Asie et ce fut un succès. La Conférence a aussi élaboré une stratégie en vue de soutenir le projet de résolution.

Étape 2 - Les délégués de l'ILGA demandent que l' « identité de genre » soit incluse dans le projet de résolution

« Identité de genre » : 2 mots essentiels pour les droits des transgenres

La Conférence a salué la résolution comme étant une initiative historique mais aurait souhaité que les droits des personnes transgenres soient explicitement mentionnés dans le texte.

L'ILGA propose donc que la notion d' « identité de genre » apparaisse dans la version finale du texte que le Brésil présentera à la Commission des droits de l'homme en mars prochain.

Étape 3 - « Les gays, les lesbiennes, les bisexuels et les transgenres ne sont pas des citoyens de deuxième catégorie! »

Claudia Roth, représentant le Ministère allemand des affaires étrangères, était à Manille. Elle a pris part à la marche de la gay pride dans les rues

de Manille et a fait à cette occasion un discours vibrant en faveur de la résolution brésilienne.

« En reconnaissant les droits des personnes LGBT, on lance un message de démocratie – tout comme lorsqu'on lutte contre la discrimination, l'exclusion et la violence, et pour l'inclusion et l'égalité. C'est une question qui concerne toute le monde, pas seulement les personnes LGBT ! Est-ce que, en tant qu'hétérosexuel, je veux vivre dans une société où les personnes LGBT ne sont pas traitées sur un pied d'égalité ? C'est une question de démocratie et d'égalité de



droits. Pas de citoyenneté de première, deuxième ou troisième catégorie, mais l'égalité de droits et rien d'autre ».

La Commissaire allemande aux droits de l'homme, Claudia Roth à Manille, ici en compagnie du Co-secrétaire général de l'ILGA, Kursad Kahramanoglu. « Cette toute première conférence en Asie marque une étape décisive pour le mouvement », a-t-elle déclaré.

Étape 4 - 25 ans de défense des droits des personnes LGBT en tant que droits de l'homme : bon anniversaire à l'ILGA !

« La présentation l'année dernière à Genève du projet de résolution sur les droits des personnes homosexuelles devant la Commission des droits de l'homme a constitué une première étape importante, qu'il sera impossible d'ignorer l'année prochaine. Les droits de l'homme sont indivisibles ; ils doivent

Rorschach

Bénévole au **CARITIG** et étudiante en Maîtrise de Psychologie, Armand Hotimsky m'a proposé de vous parler du test de RORSCHACH.

En effet que signifie ce test ?

Que veulent donc dire ces taches d'encre ?

A quoi peuvent-elles bien servir ? Pourquoi est-ce ce test en particulier, que les personnes transsexuelles demandant une réassignation hormono-chirurgicale doivent « passer » pour obtenir l'accord des médecins ?

Le test de RORSCHACH est un test projectif qui évalue la personnalité, il est le plus utilisé dans le monde, il est universel par excellence.

...découvrez la suite de cet article en adhérant au **CARITIG**

■ Béatrice





Info du Monde

L'Australienne Mianne Bagger âgée de 37 ans est la première transsexuelle dans l'histoire du golf à participer à un tournoi professionnel féminin qui se déroule à l'Open d'Australie dames, à Sydney. D'origine danoise, elle a commencé la pratique de ce sport à l'âge de huit ans, et c'est en 1995, qu'elle a effectué sa SRS. Quatre ans plus tard, elle remporte le Championnat d'Australie du sud amateur, conduisant ainsi les organisateurs à s'interroger sur d'éventuels avantages faces à ces partenaires.

...suite dans la version réservée aux adhérents du **CARITIG**

■ Pascal Lebrun

Suite, Résolution de l'ONU

être garantis indépendamment des cultures et des religions ».

Claudia Roth dirigera la délégation allemande à la session de la Commission des droits de l'homme, qui aura lieu du 15 mars au 23 avril 2004.

La résolution brésilienne survient à un moment très spécial pour l'ILGA, son 25^{ème} anniversaire. Depuis un quart de siècle, l'ILGA clame que les droits des personnes LGBT relèvent des droits de l'homme, ce que la résolution brésilienne dit aussi. « Nous ne pouvons rêver d'un plus beau cadeau d'anniversaire! », disent Rosanna Flamer-Caldera et Kursad Kahramanoglu, Co-Secrétaires Généraux de l'ILGA.

« Quelle que soit l'issue de la session de mars à Genève, ce projet de résolution est pour nous l'occasion de lancer le débat au niveau international sur l'orientation sexuelle en tant que droit de l'homme fondamental ; le Brésil a besoin de notre soutien ! »

Étape 5 - Ce n'est pas un débat réservé aux experts : vous pouvez faire quelque chose !

Pour que le projet de résolution soit approuvé, il faut que tous les militants unissent leurs efforts et, surtout, que la communauté LGBT dans son ensemble apporte son soutien.

1/ S'informer ! Une façon de le faire est de laisser votre adresse électronique sur ce site. Veuillez indiquer dans la case « Remarques » la langue dans laquelle vous souhaitez recevoir l'information.

2/ Signer notre pétition en faveur de la résolution brésilienne ! L'ILGA informera la presse du résultat et présentera la pétition à l'ONU.

3/ En parler autour de vous ! Parlez-en

à vos amis. Faites-leur passer ce message.

4/ Contactez vos organisations LGBT nationales et soutenez-les dans leur action au niveau de votre pays : votre gouvernement doit prendre publiquement position. Le plus tôt est le mieux ! Agissez maintenant !



5/ Appuyez notre campagne pour les droits des personnes LGBT en faisant un don.

L'ILGA - International Lesbian and Gay Association - compte plus de 400 organisations dans 90 pays de tous les continents et est à ce jour la seule coalition internationale LGBT se battant en faveur de l'égalité des droits. Son mot d'ordre n'a pas varié depuis sa création en 1978 : « les droits des homosexuel/les relèvent des droits de l'homme ».

"Signez la pétition concernant la résolution brésilienne! Votre avis et votre appui comptent!"

Oui, je signe la présente pétition pour exprimer mon appui au projet de résolution E/CN.4/2003/L.92 sur « les droits de l'homme et l'orientation sexuelle » présentée en 2003 à Genève par la délégation du Brésil à la 59^{ème} session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Les auteurs du projet de résolution, qui sera examinée à nouveau à la 60^{ème} session de la Commission en 2004, expriment leur « vive préoccupation face aux violations des droits de l'homme commises contre des personnes dans le monde en raison de leur orientation sexuelle » et soulignent que l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales « ne devrait être

entravé en aucune manière en raison de l'orientation sexuelle ».

J'appuie par ma signature la résolution qui :

- Engage tous les États à promouvoir et protéger les droits de l'homme de toutes les personnes quelle que soit leur orientation sexuelle ;

- Note l'attention accordée aux violations des droits de l'homme fondées sur l'orientation sexuelle par les procédures spéciales dans leurs rapports à la Commission des droits de l'homme, ainsi que par les organes conventionnels, et encourage toutes les procédures spéciales de la Commission à accorder, dans le cadre de leur mandat, toute l'attention voulue à cette question ;

- Prie le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme d'accorder toute l'attention voulue aux violations des droits de l'homme fondées sur l'orientation sexuelle.

J'exprime en outre mon appui à l'inclusion dans le projet de résolution du terme « identité de genre » aux côtés du terme « orientation sexuelle », de manière à prendre en compte les nombreuses violations des droits fondamentaux commises au motif de l'identité de genre.

Retrouvez toutes ces informations sur le site www.brazilianresolution.com

Adresse du Bureau de l'ILGA Monde,
81 Kolenmarkt,
B-1000, Brussels, Belgique
Téléphone & Fax: +32-2-5022471

Dans un prochain bulletin, nous vous proposerons de découvrir le travail mené par le groupe Trans de l'Ilga-Europe.

Antennes Régionales

Une antenne du **CARITIG** à Toulouse ?

Le **CARITIG** souhaite ouvrir une antenne à Toulouse et une adhérente est prête à oeuvrer dans ce sens. Mais il faut être au moins deux pour la création et il faut être encore plus pour que cette antenne ait un sens. Ce sens, ce sont en particulier vos attentes qui le donneront.

Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez contacter Riccarda en précisant si vous avez la possibilité de consacrer du temps à l'association ou si vous connaissez un lieu adapté (bar sympathique) pour les rencontres.

riccardacallipyges@msn.com ou par courrier au **CARITIG** qui transmettra.

D'autres antennes projettent de démarrer au cours de cette année :

- Rhône-Alpes
- Provence-Côte d'Azur.

Si vous souhaitez être mis en contact avec les actuels volontaires pour venir consolider les équipes en cours de formation, il suffit de contacter le **CARITIG** soit par email, par téléphone ou par courrier.

Cependant si vous êtes dans une autre région, et souhaitez mettre en place une antenne, nous serons à vos côtés.

Il est important de casser l'isolement et notre organisation fait tout son possible pour le permettre grâce à votre aide.

Retrouvez-nous sur
le Chat !
www.caritig.org

Lors de sa mise en place, le Chat n'a pas rencontré un franc succès. Lorsqu'un internaute s'y connectait, il se sentait bien seul : devant l'impossibilité de trouver une personne avec qui dialoguer, il repartait aussitôt arrivé.

Face à cette situation, Tony et Valérie nous ont contacté et proposé de mettre en place des permanences à jours et horaires fixes. Et là, très rapidement, un certain nombre de chatteurs s'est présenté.

Aussi nous tenons à les remercier pour leur initiative, ils se sont efforcés durant ces derniers mois à faire vivre ce lieu privilégié.

Aujourd'hui, Tony et Valérie continuent à venir chatter mais si Tony ne peut plus maintenir la régularité de sa permanence, Valérie est toujours là.

De plus, ils nous ont signalé qu'à présent le Chat « mène sa vie », avec des visiteurs réguliers presque chaque soir.

Si la permanence du dimanche est supprimée, vous pouvez malgré tout venir encore deux soirs par semaine :

- Tous les mardis, de 19h00 à 20h30, vous pourrez dialoguer avec Valérie.

- Tous les mercredis de 18h30 à 19h30, pour des questions d'ordre juridique, vous pouvez retrouver Maître Nabucet, avocat au Tribunal de Lyon.

SUR WWW.CARITIG.ORG

Une nouvelle rubrique « Actualités » a été mise en place, voir dans « Foires aux infos ». Celle-ci permettra à des associations de nous signaler leur activités. Évidemment, ces informations devront avoir un lien direct avec la thématique qui nous rassemble. Les news seront modérées avant parution.

Également, vous pouvez trouver dans la photothèque une nouvelle série de photos concernant une vaginoplastie faite en France, d'autres photos vont venir compléter les actuelles déjà en ligne.

Cependant, nous continuons à attirer votre attention sur la nécessité de recevoir des photos par vous et non par des médecins qui auront tendance à nous fournir des photos d'interventions sélectionnées et particulièrement valorisantes pour leur travail.

Ce n'est qu'avec vos documents

qu'il nous sera possible d'avoir des informations fiables. Aussi merci d'avance de nous envoyer des clichés des résultats de vos opérations.

A propos des listes de diffusion, nous vous rappelons que l'inscription à la LCE est gratuite et ouverte à tous :

<http://www.caritig.org/lettre/lettre.php3>

Si vous êtes adhérent et souhaitez devenir militant ou bénévole au sein du CARITIG, il existe une toute nouvelle liste de diffusion « bénévoles », pour s'y inscrire, il suffit de renvoyer un email avec votre nom, votre n° d'adhérent si vous l'avez et en objet précisez bien : liste benevole.

Rappelons aussi qu'il est également possible pour les adhérents de souscrire au TGA en version électronique. - Attention, cela remplace automatiquement la réception par courrier postal -.

PLANNING

20 mars - Réunion-Globale au CRIPS
07 avril - Atelier au CGL
22 mai - Rencontre à Saint-Brieuc

Les dates des prochains ateliers et réunions vous sont donnés sous réserve de modification.

Permanences

Permanence d'Accueil :

- Tous les mercredis de 18 à 20 heures, des bénévoles vous reçoivent au Centre Gai & Lesbien - (CGL)
3 rue Keller – 75011 Paris

Changements dans les permanences téléphoniques au 01.53.17.05.27. :

- Tous les lundis, de 19 à 21 h, Carine et Sophi, bénévoles,

Soutien psychologique

- Tous les vendredis de 16 à 19 h, Vincent Zorn, Psychologue Clinicien et Béatrice, étudiante en psychologie.

Ces permanences sont tenues selon la disponibilité des bénévoles et sous réserve de modification.

- Répondeur en cas d'absence.
- Pour des raisons financières, le **CARITIG** ne peut pas vous rappeler.

Vous déménagez ? N'oubliez pas de nous envoyer votre nouvelle adresse !

En raison d'importants et probables changements dans le fonctionnement et les installations du **CARITIG**, les lieux, horaires indiqués pour les permanences peuvent être modifiés. Aussi nous vous invitons vivement à écouter les annonces sur le répondeur pour avoir les détails des modifications éventuelles.

Réunion « Globale »

samedi 20 mars

à partir de 11 h 00, ouverture du bar, 12h00, déjeuner, pizzas (2,50 €), boissons (1€), gâteaux (2 €)

à 14 heures :

le Dr Jacques Ferré viendra nous parler des techniques de micro-greffe des cheveux sans cicatrice

Les cheveux, voilà un sujet pour lequel nous n'avons jamais encore consacré une réunion, pourtant, il est tout aussi important pour les MTF et FTM.

Certes, les demandes d'information sur ce sujet n'arriveront pas à la même époque : si les MTF s'intéressent généralement à cette question lors de la féminisation, les FTM peuvent être plus préoccupés par ce problème suite à l'influence du traitement hormonal dans la chute des cheveux.

Aussi nous pensons que l'intervention du Docteur Jacques FERRE, qui nous présentera sa technique de micro-greffes de cheveux sans cicatrice, devrait sérieusement en intéresser plus d'un.

Cette réunion se tiendra dans les locaux du CRIPS :

Tour Maine Montparnasse

12^{ème} étage

Métro : Montparnasse-Bienvenue

Atelier

mercredi 7 avril
à 20 heures

Clothilde Perriard et Mélanie Tonke, étudiantes en terminologie, vous propose un atelier :

"Questions de genre, des mots pour comprendre"

Cet atelier aura lieu au Centre Gai & Lesbien -
3 rue Keller – 75011 Paris
Métro : Ledru-Rollin

Rencontre à Saint-Brieuc

samedi 22 mai

de 19 à 21 heures

Nous vous invitons à venir nous retrouver au bar « le Welcome »

34 Boulevard Charner
22000 Saint-Brieuc

le Welcome est situé juste en face de la gare SNCF.

Venez nombreux !

Adhérents ou non, tout le monde peut participer aux activités du **CARITIG** dans le respect des différences

TransGenze Actus est la lettre mensuelle d'information éditée par le **CARITIG**.

Centre d'Aide, de Recherche et d'Information sur la Transsexualité et l'Identité de Genre.

Association Loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de PARIS le 23 janvier 1995 - N° 0280

Boîte Postale 756
75827 Paris CEDEX 17
France
Tel./Fax 01.53.17.05.27.

- Répondeur en cas d'absence.

Entre 10 et 18 heures, et uniquement en cas d'urgence : Tel. 0660.450.940.

Attention ! Pour des raisons financières, le **CARITIG** ne peut pas vous rappeler.

Site Internet : www.caritig.org
E-mail : caritig@caritig.org

Directeurs de la publication : Armand Hotimsky et Vincent Guillot

Ont participé à ce numéro : Béatrice, Birgit Hardt de l'ILGA Europe, ILGA-Monde Stephen Barris, Riccarda et Pascal Lebrun.

Date limite d'envoi des textes pour publication dans le numéro en préparation : le 10 du mois

Envoi de *TransGenze Actus* : entre le 20 et le 25